



Erreur sur le montant d'une facture payée par cb

Par **celiaromain**, le **30/04/2009** à **21:59**

Bonjour,

J'ai fait l'achat de matériel dans un magasin spécialisé pour une valeur de 350€. J'ai payé par CB sans avoir vérifié le montant et ce matériel m'a été facturé 92€.

Au paiement, j'ai fourni mes coordonnées au revendeur car le matériel était sous garantie.

S'étant rendu compte de son erreur, il m'a appelé à mon domicile en me demandant de payer le restant de la somme.

Ayant été de bonne foi lors de mon achat, je lui ai spécifié que je n'avais pas à le payer car l'erreur ne venait pas de moi.

2 semaines plus tard, il m'a envoyé un courrier de 1er rappel m'indiquant que j'avais omis de lui payer la somme complète.

Peut-il réellement me réclamer cette somme?